



**Prévenir
Intervenir
Soutenir**



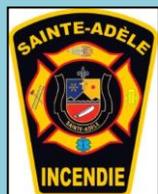
Rapport annuel

2014

**Service de Sécurité Incendie
Ville de Sainte-Adèle**



**Prévenir
Intervenir
Soutenir**



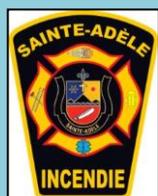
LA TABLE DES MATIÈRES

LA LISTE DES TABLEAUX.....	III
LE MOT DU DIRECTEUR.....	1
I LA MISSION DU SERVICE.....	2
II LE PROFIL DE LA VILLE.....	2
A. Le schéma de couverture de risques (SCR).....	2
III LA DIVISION DES OPÉRATIONS.....	3
A. Le personnel.....	3
1. Les activités du directeur.....	4
2. La formation.....	4
3. Le maintien des compétences.....	5
4. Le comité paritaire Santé et Sécurité au Travail (SST).....	6
5. Le comité de relations de travail (CRT).....	6
B. Le poste incendie.....	6
1. Les équipements.....	7
2. Les véhicules.....	8
C. La facturation pour services rendus par le SSI.....	10
D. La gestion des interventions.....	12
1. La catégorisation des appels et les véhicules utilisés.....	12
2. Les gardes au poste incendie.....	14
3. Les appels d'urgence et les interventions.....	15
4. Le temps de réponse.....	19
IV LA DIVISION DE LA PRÉVENTION.....	21
A. Les activités.....	21
1. Les inspections.....	21
a) La réglementation municipale.....	21
b) L'avertisseur de fumée.....	21
c) L'inspection générale.....	22
2. Les exercices d'évacuation.....	22
3. Les plans d'intervention.....	22
4. Les permis de brûlage.....	22
5. La semaine de la prévention des incendies.....	23
6. Les avis de remise de propriété.....	23
7. L'information et l'éducation.....	23
V LA DIVISION DE LA SÉCURITÉ CIVILE.....	24
A. Le plan de sécurité civile.....	24
B. Les interventions.....	24
LA CONCLUSION.....	24
LA LISTE DES ACRONYMES ET DES SIGLES.....	25

2014



**Prévenir
Intervenir
Soutenir**



LA LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	Organigramme du Service de sécurité incendie en décembre 2014.....	3
TABLEAU 2	Formation des pompiers / Les équipes spécialisées.....	4
TABLEAU 3	Certification selon des tâches.....	5
TABLEAU 4	Présences pour l'ensemble des pompiers.....	5
TABLEAU 5	Remplacement de la flotte de véhicules et des équipements.....	9
TABLEAU 6	Demandes de remplissage d'air respirable.....	10
TABLEAU 7	Demandes d'entraide avec les autres SSI.....	11
TABLEAU 8	Demandes de désincarcération.....	12
TABLEAU 9	Catégories des appels d'urgence et répartition des unités.....	13
TABLEAU 10	Gardes au poste incendie.....	14
TABLEAU 11	Interventions 2014.....	16
TABLEAU 12	Données globales.....	17
TABLEAU 13	Appels selon les jours de la semaine et selon une plage horaire.....	17
TABLEAU 14	Pourcentage des pertes matérielles des bâtiments incendiés.....	18
TABLEAU 15	Moyennes annuelles lors d'un appel (quantité de pompiers et temps de réponse).....	19
TABLEAU 16	Évaluation de la force de frappe.....	20
TABLEAU 17	Permis de brûlage.....	22

2014



**Prévenir
Intervenir
Soutenir**



Sainte-Adèle, le 10 mars 2015

Monsieur le Maire,
Monsieur le Directeur général,
Membres de la Commission de la sécurité publique et incendie,

La direction du Service de sécurité incendie est fière de vous remettre son rapport annuel 2014. Ce document vous présente en détail l'ensemble de nos trois divisions, soit les opérations, la prévention et la sécurité civile.

Vous y retrouverez donc des renseignements et des statistiques démontrant l'engagement de notre service envers la collectivité, dans le but de diminuer les pertes humaines et matérielles ainsi que de protéger l'environnement.

Encore cette année, nous avons dû répondre à une multitude d'appels très diversifiés. Il est révolu, le temps où le Service de la sécurité incendie était requis seulement pour les appels incendie. Maintenant, nous retrouvons cette similitude partout au Québec. Certains services et même l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) se questionnent sur l'appellation « service de la sécurité incendie ». Devait-on changer pour « service d'urgence » ?

La période de 5 ans, du schéma de couverture de risque (SCR) a pris fin en 2012. L'année 2014, nous aura donc permis de nous positionner à l'aide de constatations et de statistiques dans le renouvellement d'une version 2.0 améliorée.

J'espère que la prise de connaissance de ce document vous sera agréable et je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations les plus distinguées.

Jean Lacroix, GSI
Directeur

2014



**Prévenir
Intervenir
Soutenir**



I. LA MISSION DU SERVICE

La mission du Service de sécurité incendie de la ville de Sainte-Adèle est de préserver la vie humaine, les biens matériels ainsi que l'environnement, par des mesures préventives et des interventions d'urgence. De par ses actions, notre service valorise la communication, le respect, la rigueur et le rapprochement avec la population adéloise.

II. LE PROFIL DE LA VILLE

Le Service de sécurité incendie a pour mandat de protéger un territoire de 122 km², avec près de 220 km de route. La ville est desservie par une autoroute et deux routes provinciales. En temps normal, nous sommes appelés à intervenir auprès d'une population de plus de 12 600 citoyens. Toutefois, nous devons considérer qu'elle peut augmenter à plus de 20 000 personnes, durant certaines périodes de l'année. Considérant ses attraits touristiques, notre ville attire de nombreuses personnes lors d'activités spéciales qui sont de plus en plus nombreuses et populaires, ou périodiquement avec des propriétaires d'une résidence secondaire.

A. Le schéma de couverture de risques (SCR)

Notre premier mandat de 5 ans est maintenant passé et 2014 était une année de renouvellement du schéma de couverture de risques. En effet, la version 2.0 précisera davantage nos besoins et nos attentes. L'application du premier SCR a été coûteuse pour bien des services de la MRC dont le nôtre. Nous avons appris de cela et nous en tiendrons compte puisque nous avons accumulé des statistiques qui nous permettront de rediriger nos stratégies d'intervention en tenant compte de notre territoire, des degrés de risque de nos bâtiments, de la quantité d'appels reçus en une année, du nombre de pompiers et du type de véhicules à utiliser selon la catégorie d'appel, de nos équipements, etc.

Comme à tous les ans, un rapport annuel de la MRC sera produit et vous sera remis d'ici l'été.



2014



**Prévenir
Intervenir
Soutenir**



III. LA DIVISION DES OPÉRATIONS

A. Le personnel

À la fin de l'année 2014, notre service était constitué de 35 personnes qui occupaient différentes postes. L'âge moyen du personnel de notre service est de 32 ans et la moyenne des années de services est de 8 ans.

Cinq de ces personnes occupent des postes permanents, soit un directeur, un directeur adjoint, un inspecteur en prévention, un pompier. On ajoute une secrétaire à la direction.

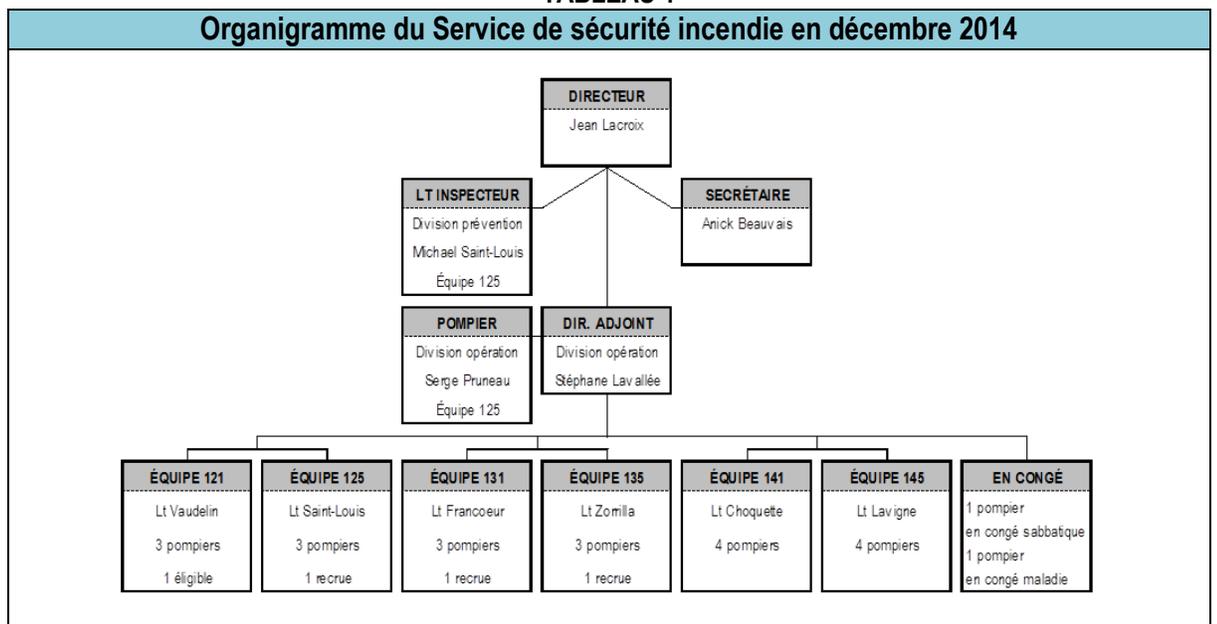
Aussi, 30 pompiers à temps partiel s'ajoutent au groupe. Ils sont répartis dans six équipes. Selon leur horaire annuel, ils assurent une garde externe en rotation, soit en soirée et de nuit durant la semaine pour une durée de 60 heures ou durant la fin de semaine pour une durée de 48 heures. Chacune des équipes est dirigée par un lieutenant et en plus dans une des équipes, un pompier occupe un poste d'éligible. Le deuxième poste d'éligible est toujours vacant. Pour le combler, il nous faut un pompier d'expérience qui désire progresser dans l'organisation et pour l'instant notre équipe est plutôt jeune. Pour les gardes du lundi au vendredi, entre 06h00 et 18h00, ce sont deux équipes qui assument la garde. Chacune d'entre elles est composée d'un total de cinq pompiers incluant nos deux pompiers permanents, en garde interne, ainsi que par trois pompiers en garde externe qui s'ajoutent selon leurs disponibilités.

Notre service de sécurité incendie compte parmi ses pompiers deux équipes spécialisées, une en sauvetage en espace clos et l'autre en sauvetage nautique eau et glace.

En janvier, nous avons procédé à l'embauche de trois nouvelles recrues qui font maintenant partie d'une équipe, depuis décembre. Le premier pompier a obtenu sa place lors d'une démission au mois d'août, la deuxième pompière remplace un pompier qui s'est prévalu l'opportunité d'obtenir un congé sabbatique d'une période d'un an, depuis le mois de novembre et le troisième remplace temporairement un pompier qui est en congé maladie.

TABLEAU 1

Organigramme du Service de sécurité incendie en décembre 2014



2014



**Prévenir
Intervenir
Soutenir**



1. Les activités du directeur

En tant que directeur, j'ai participé au 46^e congrès de l'ACSIQ qui se tenait au mois de mai, à Montréal. Le congrès des chefs est une rencontre importante. C'est l'endroit où l'on retrouve des fournisseurs en équipement incendie, les différents ministères rattachés à la sécurité incendie et à la sécurité civile, des représentants pour la formation POMPIER 1 et OFFICIER 1 de l'ENPQ, de la documentation et des présentations dans le domaine incendie.

Mensuellement, je prends part à des réunions à la MRC des Pays-d'en-Haut avec tous les directeurs incendie de la MRC pour discuter du schéma de couverture de risques, des entraides, de la réglementation et de divers sujets concernant l'incendie. Cette année, trois SSI ont participé à l'achat regroupé d'équipement (APRIA) et ont permis aux villes d'économiser.

Étant le directeur de la région # 3 (de Laval à Mont-Laurier) de l'ACSIQ, je dois rencontrer deux fois par année les directeurs des services d'incendies des autres villes. La région est divisée en deux secteurs, soit le secteur Mirabel (de Laval à Prévost) et le secteur des Laurentides (de Saint-Sauveur à Mont-Laurier).

Par la suite, j'ai des rencontres avec les membres de la Commission incendie afin de mettre à jour certains dossiers et pour les informer sur l'évolution de notre service. Aussi, je participe aux comités de gestion des cadres de la ville, dirigés par le directeur général.

Finalement, j'ai participé aux rencontres du Comité de relations de travail et du Comité de la santé et de la sécurité au travail.

2. La formation

Nos pompiers sont certifiés pour le combat incendie puisqu'ils ont tous reçu une formation qui respecte le minimum exigé, par la Loi en sécurité incendie.

TABLEAU 2

Formation des pompiers	Nombre de pompiers
NIVEAU 1 Pompiers ayant complétés les modules 1 à 9, du DEP 5191.	7
Formation professionnelle Pompiers ayant complétés les modules 1 à 27, du DEP 5191 ou du nouveau DEP 5322.	24
POMPIER 1 Pompiers ayant la formation selon la nouvelle norme au Québec pour les municipalités de moins de 25 000 habitants.	3
Les équipes spécialisées	Nombre de pompiers
Sauvetage nautique eau et glace	11
Sauvetage en espace clos et vertical	11
Sauvetage RIC (Rapid Intervention Crew)	Nouveau

2014



**Prévenir
Intervenir
Soutenir**



La Loi sur la formation en incendie est établie selon des certifications pour chacune des tâches à exécuter.

TABLEAU 3

Certification selon les tâches		
Types de formation	Nombre de pompiers qualifiés	moyenne du personnel
Conduite et opération d'une autopompe	34	100 %
Manœuvre de l'appareil d'élévation	33	97 %
Désincarcération	32	94 %
Conduite du véhicule tout-terrain	17	50 %

Tous nos lieutenants et notre éligible sont accrédités ou en processus d'être reconnus comme des officiers au sens de la Loi, concernant les appels d'intervention reliés aux bâtiments. Ils poursuivent leur formation à l'École Nationale des Pompiers du Québec (ENPQ) afin de parfaire leurs connaissances et leurs habiletés qui nous permettront d'optimiser leur efficacité et de mieux servir nos citoyens.

Finalement, la formation de nos pompiers se fait de façon continue afin qu'ils soient qualifiés dans toutes nos spécialités, c'est-à-dire avec les autopompes, l'appareil d'élévation, la désincarcération, les espaces clos et les sauvetages sur plan d'eau, et ce, selon la Loi sur la formation en sécurité incendie, la Convention collective, à partir des crédits alloués à la formation et à la disponibilité des formateurs. Ce dernier point deviendra problématique dans le futur car la quantité de formateur spécialisé au Québec diminue d'année en année.

3. Le maintien des compétences

Une mise à niveau des connaissances est requise afin de maintenir à jour les compétences de nos pompiers. C'est pour cette raison que la formation est d'abord privilégiée. Ensuite, la pratique de différentes procédures ainsi que la manœuvre des équipements sont essentielles pour qu'ils soient prêts lors d'intervention d'urgence. Des moments sont donc prévus durant l'année, pour que nos pompiers simulent des appels d'urgence. Par exemple cette année, ils sont allés en forêt pour s'exercer en secourisme. Ils se sont entraînés dans des espaces clos, dans les rivières (été comme hiver), sur les terrains de condominiums. Ils ont aussi pratiqué la désincarcération de véhicule, le sauvetage de victimes à l'aide de l'appareil d'élévation, etc.

TABLEAU 4

Chaque pompier bénéficie de 42 heures par année, pour revoir les maintiens à la compétence reliées à son travail.

Les membres des équipes spécialisées disposent de 240 heures, pour se pratiquer, soit 20 heures par année, pour une équipe de 12 pompiers. De plus, ils reçoivent une formation de 12 heures en secourisme.

Présences pour l'ensemble des pompiers		
Groupes visés	Heures	Moyenne
Tous les pompiers	930	72%
Équipe spécialisée en sauvetage en espace clos et vertical	165	70%
Équipe spécialisée en sauvetage nautique eau et glace	177,5	75%

2014



**Prévenir
Intervenir
Soutenir**



L'ensemble des autres pompiers doivent renouveler leur certification en secourisme aux 2 ans.

Étant donné la grande quantité d'objectif à atteindre le principe de révision est continu et non annuel, en voici quelques exemples :

- ❑ la conduite des véhicules, incluant le bateau zodiac et le radeau de sauvetage;
- ❑ les appareils de protection respiratoire individuelle autonomes (APRIA);
- ❑ les divers petits outils et accessoires;
- ❑ les équipements de désincarcération;
- ❑ les divers processus d'interventions tel que la gestion de l'eau statique, la gestion de l'eau dynamique avec une autopompe, la ventilation, les matières dangereuses, etc.
- ❑ la caméra thermique;
- ❑ les échelles et l'appareil d'élévation;
- ❑ les coussins de levage;
- ❑ les pompes portatives et la piscine;
- ❑ etc.



4. Le comité paritaire en Santé et Sécurité au Travail (SST)

C'est en janvier qu'a été créé le comité paritaire en Santé et Sécurité au Travail. L'objectif de l'année étant sa mise en place et l'identification de pistes de travail, seulement deux rencontres ont eu lieu. Par contre, il est important de souligner qu'il n'a pas fallu attendre la création de ce comité pour que le Service de sécurité incendie priorise la santé et la sécurité de son personnel en utilisant des équipements adéquats ainsi que des stratégies d'intervention prudentes.

5. Le comité de relations de travail (CRT)

Les représentants syndicaux et patronaux du comité de relations de travail se sont réunis à quatre reprises au courant de l'année. Le but de leurs rencontres est principalement de discuter de problématiques vécues afin de trouver des solutions satisfaisantes pour les deux parties.

B. Le poste incendie

Malgré le fait que nous devons composer avec un bâtiment construit depuis plusieurs années et prévu pour un autre service, nous réorganisons l'espace selon nos besoins. C'est pour travailler dans un local plus adapté et accessible, qu'au courant de l'automne, la pièce où sont localisés le zodiac et ses équipements, ainsi que le système d'alimentation en air respirable a été réaménagée.

2014



**Prévenir
Intervenir
Soutenir**



1. Les équipements

Une des responsabilités de la direction de notre service consiste à offrir à l'ensemble de notre personnel, le soutien nécessaire à la réalisation de leurs tâches de façon sécuritaire et à répondre à leurs besoins en matière de ressources matérielles. Le bon fonctionnement des équipements est essentiel. Nous avons donc prévu des tests annuellement pour:

- ❑ les véhicules au niveau de la mécanique, selon la SAAQ et la NFPA;
- ❑ les appareils respiratoires isolants autonomes (APRIA);
- ❑ les cylindres et la station de remplissage;
- ❑ les équipements de désincarcération;
- ❑ les échelles portatives;
- ❑ les boyaux d'incendie;
- ❑ les détecteurs de gaz;
- ❑ etc.

Débuté en 2013, le Guide d'outillage, de manœuvre et d'entretien (GOME) cumule maintenant 38 fiches. Cet ouvrage de référence sert à l'ensemble du personnel du poste incendie afin de savoir comment remonter ou entretenir un équipement, suite à une intervention.

Le Service de sécurité incendie dispose maintenant de nouveaux équipements :

- ❑ un panier de sauvetage prévu pour le transport d'une victime, dont des crochets de stabilisation ont été ajouté à la nacelle de l'appareil d'élévation et sur la remorque du véhicule tout-terrain;
- ❑ des appareils Sonim, outil essentiel pour rejoindre les pompiers lors d'un appel d'urgence;
- ❑ des équipements spécialisés pour l'équipe en espace clos et vertical (harnais, mousquetons, poulies, cordage)
- ❑ des appareils de protection respiratoire individuelle autonomes (APRIA) commandés en 2014 et livrés en 2015)



2014



**Prévenir
Intervenir
Soutenir**

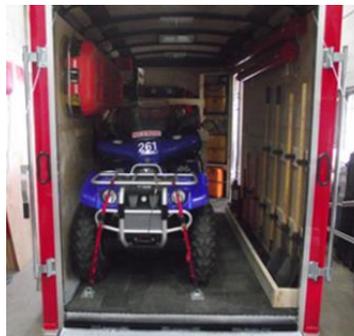


2. Les véhicules

L'année 2014 a été l'année de l'appel d'offre pour le remplacement de l'autopompe. Le nouveau camion sera livré au printemps 2015. Cela a été l'un des projets importants de l'année. Finalement, c'est la compagnie Maxi-Métal qui nous livrera notre nouveau camion.



Nous avons aussi ajouté au mois de mai deux nouvelles remorques. La première est utilisée pour divers sauvetages hors route et transporte un véhicule tout-terrain ainsi que sa remorque, un panier de sauvetage, des équipements de stabilisation ainsi que divers équipements.



La deuxième remorque regroupe les équipements nécessaires pour les incidents de fuites / déversements ou incendies d'hydrocarbures. Il vient supporter notre plan des mesures d'urgences. L'Autoroute 15 et la route 117 sont des voies d'accès majeures pour les Laurentides et elles représentent un risque lors du transport de certaines matières dangereuses dont les hydrocarbures.



2014



**Prévenir
Intervenir
Soutenir**

C. La facturation pour services rendus par le SSI

Notre service apporte une petite contribution au budget annuel principalement à cause d'échange de services avec d'autres SSI ou de remboursement de société d'état ou d'organisme privé.

Puisque nous disposons d'un compresseur d'air respirable, certains SSI voisins viennent s'approvisionner à notre poste incendie, en remplissant leurs cylindres plutôt que de faire appel à une entreprise privée.

TABLEAU 6



Demande de remplissage d'air respirable			
Fiche	Date	Demandeur	Total
1	2014-03-24	SSI Miles-Isles	110,00
2	2014-03-25	SSI Val-Morin	100,00
3	2014-04-10	SSI Miles-Isles	60,00
4	2014-04-29	SSI Miles-Isles	120,00
5	2014-07-28	SSI Miles-Isles	310,00
6	2014-09-16	SSI Sainte-Anne-des-Lacs	32,00
7	2014-11-27	SSI Mile-Isles	90,00
8	2014-11-27	SSI Sainte-Anne des Lacs	56,00
9	2014-11-28	SSI Val-Morin	150,00
10	2014-11-26	SSI Miles-Isles	100,00
TOTAL			1 128,00

Pour ce qui est des services de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), ils n'ont pas été requis cette année puisque nous n'avons pas eu à intervenir pour un incendie de forêt. Depuis la nouvelle réglementation pour les permis de brûlage, il n'y a pas eu de feux de forêt ou de broussailles majeurs. Notre travail proactif de vigilance en collaboration avec les citoyens, nous permet de constater que notre objectif a été atteint.

2014



**Prévenir
Intervenir
Soutenir**



Par contre, nous poursuivons nos ententes d'entraides inter municipales qui sont prévues selon certains types d'interventions (principalement pour un incendie de bâtiment et une désincarcération). Durant l'année 2014, nos services furent requis 27 fois, pour une entraide chez nos voisins.

TABLEAU 7

Demande d'entraide avec les autres SSI					
Fiche	Date	Heure	# rapport	Demandeur	Total
1	2014-01-02	14:43	140102-001	SSI Val-Morin	763,24
2	2014-01-02	20:17	140102-002	SSI Val-Morin	662,45
3	2014-01-08	11:49	140108-013	SSI Saint-Sauveur	417,20
4	2014-01-27	11:13	140127-038	SSI Val-Morin	0,00
5	2014-01-21	17:22	140121-029	SSI Val-Morin	397,73
6	2014-02-21	9:33	140221-052	SSI Val-Morin	436,18
7	2014-02-25	17:56	140225-058	SSI Val-Morin	397,73
8	2014-03-16	17:06	140316-069	SSI Sainte-Marguerite	397,73
9	2014-03-18	14:04	140318-072	SSI Sainte-Marguerite	413,24
10	2014-03-19	14:25	140319-073	SSI Saint-Sauveur	397,73
11	2014-03-25	16:37	140325-077	SSI Saint-Sauveur	782,88
12	2014-03-29	0:07	140329-080	SSI Sainte-Marguerite	414,76
13	2014-05-02	9:16	140502-108	SSI Saint-Sauveur	421,49
14	2014-04-28	3:15	140428-102	SSI Val-Morin	434,38
15	2014-05-25	16:12	140525-132	SSI Sainte-Marguerite	392,54
16	2014-07-11	15:08	140711-186	SSI Saint-Sauveur	339,70
17	2014-07-16	10:43	140716-190	SSI Sainte-Marguerite	421,49
18	2014-07-25	14:05	140725-197	SSI Saint-Sauveur	331,45
19	2014-08-14	14:39	140821-228	SSI Saint-Sauveur	393,77
20	2014-08-05	9:44	140805-206	SSI Saint-Sauveur	417,20
21	2014-08-26	15:11	140826-232	SSI Saint-Sauveur	397,73
22	2014-09-02	11:59	140902-239	SSI Saint-Sauveur	397,73
23	2014-10-28	16:38	141028-285	SSI Saint-Sauveur	335,41
24	2014-12-02	16:45	141202-326	SSI Saint-Sauveur	1 603,84
25	2014-12-02	20:38	141202-328	SSI Saint-Sauveur	772,37
26	2014-11-27	14:29	141127-320	SSI Val-Morin	1 268,04
27	2014-12-07	21:42	141207-332	SSI Val-Morin	494,48
TOTAL					13 902,47

2014



**Prévenir
Intervenir
Soutenir**



Finally, in January 2014, a spectacular pile-up occurred on the Autoroute des Laurentides. During this intervention, we proceeded to the extrication of 32 vehicles, that is to say in addition to clearing some people prisoners of their vehicle, various stabilization and security procedures were carried out on the vehicles, such as the cutting of the battery post. The Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) reimburses certain costs for road accidents.

TABLEAU 8

Demande de désincarcération					
Adresse	Date	Heure	# rapport	Demandeur	Total
Inter. 117 et des Ancêtres	2014-01-11	12:25	SAD-140111-014	SQ	529,00
Autoroute 15 Sud km 75	2014-01-27	11:13	SAD-140127-038	SQ	16 928,00
1411 St-Joseph	2014-02-04	15:10	SAD-140204-043	CAMBI	529,00
1412 St-Joseph	2014-02-04	15:10	SAD-140204-043	CAMBI	529,00
Autoroute 15 Nord km 72	2014-07-24	20:47	SAD-140724-195	SQ	529,00
Autoroute 15 Sud km 68	2014-09-01	16:51	SAD-140901-238	SQ	529,00
près du 825 Mont-Loup-Garou	2014-08-07	10:23	SAD-140807-210	SQ	529,00
Montée Binette	2014-11-16	15:19	SAD-141016-303	CAMBI	529,00
TOTAL					20 631,00

D. La gestion des interventions

Depuis le début de notre partenariat avec le central de Mont-Tremblant, en 2011, la répartition des appels s'est beaucoup améliorée. Il y a eu une responsable de nommée, les répartiteurs ont reçus une formation en répartition incendie et ils sont tous venus à notre poste incendie afin de se familiariser avec notre métier de pompier et nos équipements.

Dès qu'un appel téléphonique est logé au Central 911 de Mont-Tremblant, une procédure s'enclenche et se termine lorsque les pompiers quittent le poste incendie, pour retourner à leurs occupations personnelles.

1. La catégorisation des appels et les véhicules utilisés

Lorsque le répartiteur a identifié le type d'intervention nécessaire en discutant avec l'appelant, il l'inscrit dans son logiciel informatique de gestion des appels. Automatiquement, les pompiers de garde seront informés du type d'intervention nécessaire, par le déclenchement de leurs appareils Sonim. En arrivant au poste incendie, l'officier et son équipe sont donc en mesure de quitter vers le lieu nécessitant une intervention, avec les véhicules jugés le plus adéquats et contenant l'équipement dont ils auront besoin. Ils se sont référés au tableau des catégories des appels d'urgence et de la répartition des unités.

2014



**Prévenir
Intervenir
Soutenir**



TABLEAU 9

Catégories des appels d'urgence et répartition des unités		
Nature de l'appel	Personnel requis en autre temps	Véhicules nécessaires
Entraide	1 Équipe	242 ou selon la demande
Assistance médicale	1 Équipe	231 (222-251)
Assistance à la police	1 Équipe	231-222
Assistance au travaux publics	1 Équipe	Selon le besoin
Sauvetage hors route	2 Équipes	222 (262) -231
Sauvetage en espace clos	2 Équipes + Équip Spéc Espace Clos	251-231-222
Sauvetage vertical	2 Équipes + Équip Spéc Espace Clos	251-231-222
Sauvetage nautique	2 Équipes + Équip Spéc Sauv Nautique	222-281 / 231-251
Sauvetage ascenseur	1 Équipe	211-251
Inondation	1 Équipe	231-242 (222)
Feu ciel ouvert brûlage	1 Équipe	241
Incendie de forêt, de broussailles, feuilles, de champs	2 Équipes	241 - 222 / 262 (242)
Feu de véhicule	2 Équipes	242-241
Incendie de résidence	2 Équipes	211-251-242
Incendie de bâtiment	Général	211-242-251-241-231-222
Incendie multifogement	Général	211-242-251-241-231-222
Incendie institutionnel	Général	211-242-251-241-231-222
Incendie commerce	Général	211-242-251-241-231-222
Incendie divers	1 Équipe	242
Explosion	1 Équipe	211
Odeur de gaz essence, autres	2 Équipes	211-242-(251)
Fuite de gaz	2 Équipes	211-242-(251)
Alarme de monoxyde de carbone	2 Équipes	231-211-(251)
Système d'alarme en opération	2 Équipes	211-242 (222 / 251)
Alarme détection de gaz	2 Équipes	211-242-(251)
Alerte à la bombe	1 Équipe	211
Fils électriques extérieurs	1 Équipe	242
Déversement, intervention matières dangereuses	1 Équipe	242-231
Pince de désincarcération	2 Équipes	231-242-222
Flamme source inconnue extérieur	1 Équipe	241
Fumée source inconnue extérieur	1 Équipe	241

2014



**Prévenir
Intervenir
Soutenir**



2. Les gardes au poste incendie

Des gardes au poste incendie sont organisées principalement dans deux situations. D'abord lorsque les météorologues prévoient une grosse tempête ou du froid intense. Et aussi, lorsqu'une activité d'envergure est organisée au cœur de la ville. Ainsi, des pompiers sont prêts à intervenir plus rapidement à une situation d'urgence puisque dans les deux cas, la circulation peut être entravée. Et ce n'est un secret pour personne qu'en situation d'urgence, les secondes comptent.

En 2014, les pompiers ont effectué 25 gardes au poste incendie comparativement à 18, en 2013.

De jour, lorsqu'il n'y a pas d'appel, les pompiers effectuent du travail au poste incendie qui ne représente pas de dépenses supplémentaires car des heures pour des travaux au poste sont prévues dans le budget annuel.

Quant au quart de nuit, les pompiers vérifient leur équipement de protection individuelle (EPI) ainsi que les équipements reliés à la Loi 430 dès leur arrivée.

TABLEAU 10

Gardes au poste incendie							
Date	Jour	Heure début	Heure fin	Quantité de pompiers	Appels au SSI	Équipes	Commentaires
05-janv	Dimanche	22:00	06:00	5	0	131	Verglas
06-janv	Lundi	10:00	12:00	5	1	177	temp -25 et plus
06-janv	Lundi	12:00	18:00	5	1	177	temp -25 et plus
20-janv	Lundi	22:00	06:00	5	1	125	temp -25 et plus
21-janv	Mardi	06:00	12:00	5	1	177	temp -25 et plus
21-janv	Mardi	21:00	22:00	5	0	125	temp -25 et plus
21-janv	Mardi	22:00	06:00	5	0	125	temp -25 et plus
22-janv	Mercredi	06:00	12:00	5	0	177	temp -25 et plus
22-janv	Mercredi	22:00	06:00	5	0	125	temp -25 et plus
23-janv	jeudi	06:00	12:00	5	0	177	temp -25 et plus
23-janv	jeudi	22:00	06:00	5	0	125	temp -25 et plus
24-janv	Vendredi	06:00	12:00	5	0	177	temp -25 et plus
10-mai	Samedi	08:00	12:00	5	0	131	Marathon
14-juin	Samedi	13:00	16:00	5	0	141	La nuit des toiles
14-juin	Samedi	16:00	22:00	5	0	145	La nuit des toiles
14-juin	Samedi	22:00	06:00	5	1	141	La nuit des toiles
26-juil	Samedi	07:30	12:00	5	0	141	Triathlon
30-août	Samedi	11:00	16:00	5	0	125	Tournée des Chefs
30-août	Samedi	16:00	20:30	5	1	121	Tournée des Chefs
31-août	Dimanche	16:00	21:00	5	0	121	Tournée des Chefs
01-sept	Lundi	12:00	17:00	5	1	188	Tournée des Chefs
03-oct	Vendredi	18:00	22:00	5	0	125	Oktobierfest
04-oct	Samedi	18:00	22:00	5	0	131	Oktobierfest
05-oct	Dimanche	12:00	15:00	5	0	135	Oktobierfest
24-nov	Lundi	10:00	12:00	5	0	177	pluie et vent

Note: Le fichier est divisé en quart de travail.

2014



**Prévenir
Intervenir
Soutenir**



3. Les appels d'urgence et les interventions

Au courant de l'année, le Service de sécurité incendie a répondu à 356 appels d'urgence. De ce nombre, 107 appels étaient reliés au schéma de couverture de risques.

Nous avons répondu à 110 alarmes incendies en opération, fausses alarmes ou alarmes annulées; c'est-à-dire 31 % comparativement à 21 %, en 2013. Nous devons considérer qu'il y a de plus en plus de résidences reliées à un système de protection incendie. Certes cela nous crée un certain nombre d'appels mais les citoyens sont davantage informés au sujet de la protection incendie et l'installation des équipements par les fournisseurs est de plus en plus conforme.

Notre temps de réponse est directement relié au fait que nos pompiers en travaillant à temps partiel, ne partent pas toujours du poste incendie lors d'un appel. Aussi, Sainte-Adèle est un territoire de plus de 200 km de route avec un grand périmètre d'urbanisation. C'est en considérant ces réalités qu'une résidence ou un commerce ayant un système d'alarme relié à une centrale prend tout son sens. Plus vite, il y a une détection, meilleure est la possibilité de sauver des vies ou de biens matériels. Avec notre division de la prévention, nous travaillons pour réduire ce nombre d'appels en sensibilisant nos citoyens dans l'entretien et le positionnement de leur appareil.

Voici le nombre d'appels reliés au déclenchement d'un système d'alarme depuis les cinq dernières années :

- ❑ 110 en 2014;
- ❑ 90 en 2013;
- ❑ 102 en 2012;
- ❑ 72 en 2011;
- ❑ 98 en 2010.

Aussi, lorsque nous comparons les années 2013 et 2014, nous sommes en mesure de constater que certains types d'interventions se sont démarqués des autres.



- ❑ Il y a une légère baisse au niveau du nombre d'appel pour des systèmes d'alarme en opération comparativement à l'année 2013. Par contre, il y a eu une augmentation de 25 appels par rapport au système d'alarme annulée avant que les pompiers puissent se rendre sur les lieux. Donc en réalité les pompiers ont été appelé une vingtaine de fois de plus en 2014 pour un système d'alarme.
- ❑ Pour ce qui est des incendies de bâtiments, nous sommes intervenus 28 fois. Depuis les quatre dernières années, c'est toujours en augmentation.
- ❑ Nous notons 12 feux de cheminée cette année, le double comparativement à l'année 2013.
- ❑ Depuis 2011, c'est la première année que nous répondons à si peu d'appel soit 24 appels pour des branches en contact avec des fils électriques ou des fils électriques dans la rue. L'émondage effectué par le Service des travaux publics, par Hydro-Québec et ses sous-traitants nous aide grandement.

2014

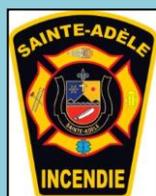


Lors d'une intervention pour un incendie de résidence, un chien a été sorti du bâtiment par le pompier Sévigny. Un beau sauvetage.

**Service de Sécurité Incendie
Ville de Sainte-Adèle**



**Prévenir
Intervenir
Soutenir**



Les tableaux suivants démontrent le nombre d'appels selon la nature des interventions, des comparaisons annuelles de données, le nombre d'appels selon les jours et les heures ainsi que le pourcentage de pertes matérielles relié aux incendies de bâtiments.

TABLEAU 11

INTERVENTIONS 2014																	
Codes	Nature des interventions	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2014	2013	2012	2011
1	Entraide	7	2	5	1	2	1	3	4	1	1	1	3	31	37	40	30
2	Assistance médicale	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	10	4	2
3	Assistance à la police	1	1	0	0	2	0	0	0	0	2	0	0	6	3	3	3
4	Assistance aux citoyens	1	0	0	0	1	1	1	1	1	0	2	2	9	21	17	8
5	Fausse alerte	1	0	0	0	1	1	0	0	1	2	0	0	6	4	12	4
6	Sauvetage	0	0	0	0	0	1	3	1	0	0	0	0	5	5	3	5
7	Inondation	0	1	0	0	2	1	0	0	0	0	0	1	5	1	3	0
8	Noyade	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9	Premiers répondants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
10	Assistance aux travaux publics	0	0	0	0	1	3	0	0	0	0	1	0	5	2	0	2
11	Dégat d'eau	1	0	1	6	0	0	0	0	0	0	0	0	8	9	5	32
12	Feu de rebut (poubelle, container)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
13	Feu de débris	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2	2	0	1
14	Feu de cuisson (cuisinière, BBQ)	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	1	1	1
15	Feu de véhicule	0	2	1	0	1	4	0	1	0	1	0	0	10	14	7	12
16	Feu de cheminée	2	1	0	2	2	0	0	0	0	3	0	2	12	5	9	10
17	Feu de forêt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	10	6
18	Feu de broussaille, herbes, feuilles	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	2	1	5	2
19	Feu de bâtiment	5	3	1	0	2	1	0	4	2	2	3	5	28	22	14	13
20	Vérification pour feu à ciel ouvert	1	0	0	3	5	9	3	9	2	2	2	1	37	41	53	44
21	Feu installation électrique HQ	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	1	0	4	8	4	7
22	Feu d'appareil électrique	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	1	4	3	4	6
23	Senteur de fumée ou fumée apparente	1	0	0	0	0	2	0	0	0	0	1	1	5	7	7	13
24	Senteur ou fuite de gaz (naturel ou propane)	2	0	2	1	0	2	0	1	0	2	2	1	13	15	11	7
25	Senteur d'essence, huile	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
26	Présence et/ou alarme de monoxyde de carbone	1	1	0	0	0	2	0	1	0	1	2	2	10	5	11	5
27	Système d'alarme en opération	4	3	3	5	6	6	4	4	6	2	5	6	54	66	73	63
28	Système de gicleur en opération	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2
29	Alarme annulée	6	4	4	4	1	4	1	5	8	5	5	2	49	24	17	9
30	Alerte à la bombe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
32	Accident (routier, ferroviaire, aérien, nautique)	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	2	3
34	Branches en contact avec des fils électriques	0	0	0	2	2	0	2	0	1	0	3	2	12	70	49	25
35	Fils électrique dans la rue	0	0	0	0	4	2	0	1	0	4	1	0	12	21	22	10
36	Surveillance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
39	Mesures préventives	2	1	0	1	1	0	0	0	0	0	4	1	10	5	30	5
40	Intervention matières dangereuses, déversement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0
42	Désincarcération	1	1	0	0	0	0	1	1	1	0	1	3	9	10	6	4
44	Administration	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
49	RCCI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total SCR	13	7	4	7	13	10	4	8	9	10	8	14	107	101	113	99
	Total mensuel	39	21	21	25	35	42	19	35	23	29	34	33	356			
		Total des appels pour l'année												356	420	423	337
		Total SCR												107	101	113	99

2014



**Prévenir
Intervenir
Soutenir**

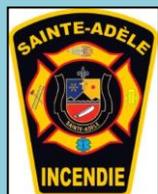


TABLEAU 12

DONNÉES GLOBALES	2014	2013	2012
POPULATION	12627	12485	11912
BUDGET	1 099 813,00	1 070 617,00	1 065 139,00
DÉPENSES PAR HABITANTS VS BUDGET SSI	87,10	85,75	89,42
NOMBRE D'APPEL ANNUEL	356	420	423
PERTES INCENDIE \$	2 195 250,00	861 120,00	647 150,00
PERTES MOYENNES PAR INCENDIE \$	78 401,00	61 508,00	23 112,50
PERTES PAR HABITANTS	173,85	68,97	54,33
NOMBRE DE FEU DE BÂTIMENT	28	22	14
NOMBRE DE DÉCÈS (FEU DE BÂTIMENT)	0	0	0

TABLEAU 13

APPELS SELON LES JOURS DE LA SEMAINE			APPELS SELON UNE PLAGE HORAIRE		
Jours	Quantité d'appels 2014-2013	% des appels	Plages horaires	Quantité d'appels 2014-2013	% des appels
Dimanche	44-47	12-11	00:00 à 06 :00	27-34	8-8
Lundi	54-45	15-11			
Mardi	66-43	19-10	06 :00 à 12 :00	91-104	26-25
Mercredi	37-59	10-14			
Jeudi	44-52	12-12	12 :00 à 18 :00	130-177	37-42
Vendredi	58-115	16-27			
Samedi	53-59	15-14	18 :00 à 24 :00	106-105	30-25
Total	356-420	100 %		356-420	100 %

2014



**Prévenir
Intervenir
Soutenir**



TABLEAU 14

Le pourcentage des pertes matérielles				
2014				
Mois	Valeur	Perte	Valeur protégée	Perte par habitant
Janvier	9 349 400,00	691 000,00	8 658 400,00	52,34
Février	4 650 100,00	125 250,00	4 524 850,00	9,49
Mars	1 048 100,00	0,00	1 048 100,00	0,00
Avril	2 554 700,00	0,00	2 554 700,00	0,00
Mai	6 796 000,00	621 750,00	6 174 250,00	47,09
Juin	29 537 300,00	2 500,00	29 534 800,00	0,19
Juillet	1 238 700,00	0,00	1 238 700,00	0,00
Août	5 135 300,00	41 150,00	5 094 150,00	3,12
Septembre	4 058 300,00	0,00	4 058 300,00	0,00
Octobre	1 576 000,00	447 500,00	1 128 500,00	33,89
Novembre	4 133 700,00	212 200,00	3 921 500,00	16,07
Décembre	3 812 600,00	53 900,00	3 758 700,00	4,08
TOTAL	73 890 200,00	2 195 250,00	71 694 950,00	13,86
2,97%				
2013				
Mois	Valeur	Pertes	Valeur protégée	Perte par habitant
Janvier	2 011 800,00	250,00	2 011 550,00	0,02
Février	1 014 400,00	0,00	1 014 400,00	0,00
Mars	3 045 700,00	60 000,00	2 985 700,00	4,54
Avril	2 287 800,00	150,00	2 287 650,00	0,01
Mai	2 106 300,00	500,00	2 105 800,00	0,04
Juin	4 918 100,00	114 600,00	4 803 500,00	8,68
Juillet	1 728 400,00	0,00	1 728 400,00	0,00
Août	17 660 800,00	0,00	17 660 800,00	0,00
Septembre	1 960 000,00	0,00	1 960 000,00	0,00
Octobre	3 969 700,00	624 000,00	3 345 700,00	47,26
Novembre	4 184 800,00	61 620,00	4 123 180,00	4,67
Décembre	6 825 900,00	0,00	6 825 900,00	0,00
TOTAL	51 713 700,00	861 120,00	50 852 580,00	5,44
1,67%				
2012				
Mois	Valeur	Pertes	Valeur protégée	Perte par habitant
Janvier	17 613 900,00	60 050,00	17 553 850,00	4,55
Février	7 247 800,00	1 500,00	7 246 300,00	0,11
Mars	3 918 900,00	0,00	3 918 900,00	0,00
Avril	2 576 000,00	500,00	2 575 500,00	0,04
Mai	3 960 300,00	0,00	3 960 300,00	0,00
Juin	1 394 800,00	215 400,00	1 179 400,00	16,31
Juillet	1 325 300,00	0,00	1 325 300,00	0,00
Août	2 604 600,00	0,00	2 604 600,00	0,00
Septembre	2 607 200,00	0,00	2 607 200,00	0,00
Octobre	1 829 600,00	187 700,00	1 641 900,00	14,22
Novembre	682 700,00	0,00	682 700,00	0,00
Décembre	2 338 400,00	182 000,00	2 156 400,00	13,78
TOTAL	48 099 500,00	647 150,00	47 452 350,00	4,08
1,35%				

2014



**Prévenir
Intervenir
Soutenir**



4. Le temps de réponse

Pour l'année 2014, notre temps de réponse moyen est de 13 minutes et 44 secondes pour les appels concernant le schéma de couverture de risques. L'objectif ministériel est de 15 minutes. Lorsque l'on analyse les appels, nous observons que nous avons eu beaucoup plus d'appels en périphérie sur notre territoire de 122 km². Les conditions climatiques nous ont aussi fait augmenter notre temps de réponse. En 2013, nous obtenions un temps de 18 minutes et 3 secondes. **Les alarmes ne sont pas incluses.**

Puis, pour l'ensemble des appels, nous calculons un temps de réponse moyen de 18 minutes et 45 secondes. Ce temps peut beaucoup varier d'année en année car plusieurs de nos appels sont couverts en code B, c'est-à-dire sans urgence, sans gyrophare et sirène, donc, naturellement le temps de réponse est plus long.

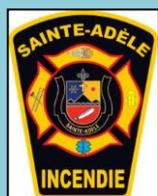
TABLEAU 15

Moyenne annuelle lors d'un appel				
Quantité de pompiers et temps de réponse				
2014				
Mois	Pompiers SRC	Pompiers l'ensemble des appels	Temps de réponse SCR	Temps de réponse l'ensemble des appels
Janvier	18,73	12,62	00:15:15	00:20:41
Février	16,00	12,00	00:18:45	00:18:41
Mars	13,25	9,10	00:17:00	00:20:42
Avril	12,38	8,76	00:17:40	00:19:58
Mai	16,92	10,54	00:11:50	00:17:46
Juin	13,44	8,81	00:13:00	00:18:15
Juillet	13,33	8,95	00:00:00	00:19:07
Août	19,14	16,03	00:14:36	00:16:58
Septembre	13,63	10,65	00:13:30	00:19:14
Octobre	17,14	10,66	00:16:20	00:19:00
Novembre	15,50	9,71	00:11:40	00:18:23
Décembre	18,33	13,48	00:15:15	00:16:13
Moyenne	15,65	10,94	00:13:44	00:18:45
2013				
Mois	Pompiers SRC	Pompiers l'ensemble des appels	Temps de réponse SCR	Temps de réponse l'ensemble des appels
Janvier	16,63	9,05	00:18:22	00:16:00
Février	13,00	9,00	00:22:20	00:22:52
Mars	12,31	10,24	00:17:10	00:19:06
Avril	10,86	8,13	00:18:43	00:17:56
Mai	12,00	7,60	00:12:48	00:17:36
Juin	12,50	8,23	00:15:47	00:18:06
Juillet	11,29	5,88	00:21:09	00:16:03
Août	14,57	9,86	00:16:43	00:17:44
Septembre	12,33	6,00	00:16:00	00:18:07
Octobre	17,67	6,00	00:19:20	00:15:00
Novembre	17,67	8,30	00:17:10	00:19:08
Décembre	14,36	11,26	00:21:00	00:19:50
Moyenne	13,76	8,29	00:18:03	00:18:07
2012				
Mois	Pompiers SRC	Pompiers l'ensemble des appels	Temps de réponse SCR	Temps de réponse l'ensemble des appels
Janvier	12,14	9,79	00:16:26	00:17:17
Février	11,44	9,52	00:15:33	00:17:44
Mars	10,43	9,03	00:13:56	00:16:02
Avril	11,71	9,74	00:12:34	00:14:39
Mai	10,00	9,48	00:15:27	00:17:00
Juin	13,80	9,21	00:13:24	00:16:55
Juillet	10,50	6,96	00:17:00	00:18:36
Août	11,46	8,97	00:20:05	00:17:52
Septembre	11,18	6,00	00:16:38	00:17:52
Octobre	19,17	9,17	00:16:40	00:16:33
Novembre	12,00	8,19	00:15:20	00:16:07
Décembre	10,78	5,00	00:21:40	00:21:00
Moyenne	12,05	8,42	00:16:14	00:17:18

2014



**Prévenir
Intervenir
Soutenir**



Un autre point important au schéma de couverture de risques est de compter sur 10 pompiers, en 15 minutes et ce dans 90 % des appels. Nous pouvons observer qu'en 2014, nous avons obtenu ce nombre dans 88% des cas lors de nos interventions. Cela est comparable à 2013 avec 87%. Ce qui est très près de notre objectif de 90%. Par contre, les mois de juillet et de novembre ont été les mois ayant le plus bas taux de présences avec seulement 67%. Cela arrive parfois que l'on n'atteigne pas notre force de frappe, mais nous étions quand même 9 pompiers pour intervenir, ce qui n'est pas négligeable. Après le constat des dernières années, nous tenterons de diminuer le nombre de pompiers à 8 au lieu de 10 lors du renouvellement du SCR, version 2.0, pour certain type d'intervention, par exemple pour les appels de systèmes d'alarme en opération, pour un bâtiment de risque faible, de jour. De cette façon, notre objectif sera plus réalisable.

TABLEAU 16

Évaluation de la force de frappe Comparatif des trois dernières années												
MOIS	2014				2013				2012			
	MTR	S	FFR	%FF	MTR	S	FFR	%FF	MTR	S	FFR	%FF
Janvier	00:15:15	11	11	100%	00:18:22	8	8	100%	00:16:26	7	7	100%
Février	00:18:45	7	6	86%	00:22:20	3	3	100%	00:15:33	9	6	67%
Mars	00:17:00	4	4	100%	00:17:10	13	11	85%	00:13:56	14	12	86%
Avril	00:17:40	8	8	100%	00:18:43	7	6	86%	00:12:34	7	4	57%
Mai	00:11:50	13	12	92%	00:12:48	6	5	83%	00:15:27	10	6	60%
Juin	00:13:00	9	7	78%	00:15:47	10	5	50%	00:13:24	5	3	60%
Juillet	00:00:00	3	2	67%	00:21:09	7	6	86%	00:17:00	10	9	90%
Août	00:14:36	7	7	100%	00:16:43	7	7	100%	00:20:05	13	9	69%
Septembre	00:13:30	8	6	75%	00:16:00	6	5	83%	00:16:38	10	6	60%
Octobre	00:16:20	7	7	100%	00:19:20	3	3	100%	00:16:40	6	6	100%
Novembre	00:11:40	9	6	67%	00:17:10	6	6	100%	00:15:20	2	2	100%
Décembre	00:15:15	7	6	86%	00:21:00	11	11	100%	00:21:40	8	6	75%
TOTAL	00:14:59	93	82	88%	00:18:03	87	76	87%	00:16:14	101	76	75%
Délai de réponse moyen pour les feux de bâtiments												
00:14:59				00:18:03				00:16:14				

MTR= Moyenne du temps de réponse (HH:MM:SS)

S= Nombre de sorties

FFR= Nombre de sorties dont la force de frappe a été atteinte

%FF= Pourcentage de la force de frappe dans le délai prévu

Comprend les alarmes incendie

2014



**Prévenir
Intervenir
Soutenir**



IV. LA DIVISION DE LA PRÉVENTION

L'objectif principal de notre lieutenant inspecteur est la prévention en sécurité incendie. Il est donc évident qu'il organise son année de manière à transmettre ses connaissances et à donner ses recommandations au plus grand nombre de personnes, pour que tous vivent dans un environnement sécuritaire ou qu'ils puissent réagir adéquatement en cas d'urgence. Alors pour y parvenir, il privilégie différentes activités.

A. Les activités

Comme les activités en prévention sont nombreuses et variées, et que les buts visés ne s'adressent pas toujours à un même groupe, notre inspecteur présente différentes manières d'apprendre et de prévenir.

1. Les inspections

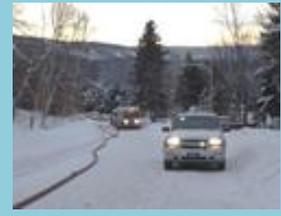
a) La réglementation municipale

Avant même de procéder à une inspection, l'inspecteur doit s'appuyer sur des lois ou des règlements, c'est pour cette raison que cette année il a participé à la mise en place d'un comité ayant pour but la rédaction d'un règlement municipal en incendie, puisque la réglementation municipale actuelle est désuète. Une mise à jour s'imposait depuis quelques temps. Ce sont donc des inspecteurs des services de sécurité incendie des villes de Morin-Heights, de Saint-Sauveur et de Sainte-Adèle qui se sont réunis, à quelques reprises, pour proposer des idées au comité des directeurs de la MRC. Le projet se poursuit en 2015, dans le but d'utiliser cette réglementation en sécurité incendie.

b) L'avertisseur de fumée

Depuis quelques années un des objectifs du schéma de couverture de risques est l'inspection résidentielle. La visite vise particulièrement la conformité des installations des avertisseurs de fumée. L'objectif à atteindre pour Sainte-Adèle est de 784. C'est donc, avec ce but qu'entre les mois de mai à septembre, à raison de trois jours par semaine, selon la température, les pompiers ont fait du porte à porte dans un secteur déterminé à l'avance et ils ont frappé à 1864 portes. C'est 654 résidences qui ont été inspectées par les pompiers. Mais nous considérons que 405 maisons ou logements de plus sont conformes puisque les citoyens ont répondu en grand nombre, en nous retournant des accroche-porte que nous leurs avons laissés. Lors de ces inspections, les citoyens sont sensibilisés au fait que l'avertisseur de fumée ainsi que le détecteur de monoxyde de carbone demeurent les meilleurs moyens de sauver des vies. La majorité du temps des échanges cordiaux et éducatifs ont lieu bien que 15 personnes ont refusé l'inspection. Nous demeurons toutefois sans nouvelles de 790 personnes qui n'ont pas donné suite. Nous sommes fiers d'avoir dépassé l'objectif visé car cela nous prouve que les moyens que nous avons prévus ont fonctionné.

2014



**Prévenir
Intervenir
Soutenir**



c) L'inspection générale

Une des tâches de l'inspecteur est l'étude et l'approbation des plans architecturaux pour les nouveaux projets d'envergures présentés à la Ville de Sainte-Adèle. Cette année, le Service de l'urbanisme lui a fourni quelques plans, pour qu'il puisse en prendre connaissance. Et par la suite, il a émis des recommandations en matière de sécurité incendie, et ce, avant la construction des bâtiments.

Même une fois construits et fonctionnels depuis plusieurs années, certains bâtiments comme les centres de la petite enfance, les garderies en milieu familial, des commerces, les écoles, des résidences pour personnes âgées, sont inspectées annuellement afin que les lieux soient sécuritaires. Cette année, le SSI a inspecté 42 bâtiments.

2. Les exercices d'évacuation

Des exercices d'évacuation sont organisés par l'inspecteur, deux fois par année pour chaque école primaire et secondaire sur le territoire, ainsi qu'une fois pour les édifices municipaux, les garderies, les CPE, les centres pour personnes âgées, HLM, des bâtiments commerciaux etc.

Pour une première fois, cette année le personnel de la Caisse Desjardins a procédé à son exercice d'évacuation supervisé par notre service.

3. Les plans d'intervention

Grâce à l'élaboration de plans d'intervention, mis en place par l'inspecteur en prévention, les pompiers peuvent être plus efficaces et plus rapides lors d'une intervention d'urgence. Ces plans sont catégorisés selon des bâtiments représentant des risques moyens, élevés ou très élevés, et sont régulièrement révisés.

Notre inspecteur a réalisé 11 nouveaux plans cette année et il en prévoit 12 pour 2015.

4. Les permis de brûlage

Cette année, nous constatons une baisse considérable dans les demandes de permis de brûlage. Par contre, nous sommes intervenus, presque autant que l'an dernier pour des demandes de vérification pour des feux à ciel ouvert, soit 37 en 2014 et 41 pour 2013.

TABLEAU 17

Permis de brûlage			
Types de demandes	2014	2013	2012
Feu d'ambiance et plein air	629	816	715
Nouvelle construction	0	1	8
Pièces pyrotechniques	3	3	2



**Service de Sécurité Incendie
Ville de Sainte-Adèle**

2014



**Prévenir
Intervenir
Soutenir**



5. La semaine de la prévention des incendies

Les activités pour la semaine de la prévention des incendies n'ont pas été aussi variées que l'année dernière, étant donné notre restriction budgétaire. Par contre, comme à son habitude, à l'automne, l'inspecteur a organisé plusieurs visites éducatives dans les écoles et il a prévu des exercices d'évacuation dans différents types de bâtiment. Aussi, la Grande évacuation, activité à l'échelle provinciale, a eu lieu dans le secteur de la Vallée du Golf. Puis nous devons aussi tenir compte de la fête organisée par le Service des loisirs pour l'Halloween. Les pompiers se sont rendus sur place avec les camions. Petits et grands ont pu en profiter pour échanger avec eux, tout en dégustant une petite friandise.

6. Les avis de remise de propriété

Lorsque les officiers remarquent des anomalies suite à une intervention, ils rédigent un avis de remise de propriété qu'ils remettent à la personne responsable des lieux. Par la suite, c'est le travail de l'inspecteur de s'assurer qu'il y a eu des correctifs en matière de prévention. En 2014, l'inspecteur a dû faire le suivi de 92 avis de remise de propriété enregistrés sous forme de requêtes.

7. L'information et l'éducation

Une des principales tâches de notre inspecteur est d'informer les adultes et aussi les enfants en matière de prévention et de protection incendie.

Aussi, une façon de rejoindre les citoyens se fait à travers l'Actualité adéloise. En 2014, les sujets traités étaient :

- en mars, la fonte des neiges du printemps, les inondations, la trousse d'urgence ;
- en juin, les feux de cuisson, l'inspection des avertisseurs de fumée ;
- en septembre, le détecteur de monoxyde de carbone ;
- en décembre, l'accumulation de neige et de glace.



2014



**Prévenir
Intervenir
Soutenir**



V. LA DIVISION DE LA SÉCURITÉ CIVILE

A. Le plan de sécurité civile

La direction du service progresse dans la mise à jour du plan de sécurité civile, en collaboration avec les autres directeurs de services de la Ville de Sainte-Adèle. Il va sans dire que le cadre du plan est élaboré depuis le début de l'année 2013 et que sa structure prend forme. D'ailleurs des démarches ont été entreprises, par exemple :

- ❑ La Place du citoyen devient le centre d'urgence en cas de besoin, puisque durant sa construction l'aménagement de la salle du bas a été pris en considération;
- ❑ Rencontre du directeur du SSI avec tous les directeurs de services en groupe, sous-groupe ou individuellement afin d'éclaircir les fonctions et tâches de chacun;
- ❑ Demande aux cadres de la ville de fournir une liste de leurs ressources, de leurs besoins d'équipements, de remettre une copie de leur certificat du Ministère de la sécurité civile suite au visionnement d'une vidéo.

La poursuite du travail était à l'ordre du jour en 2014. Notre objectif est de terminer la rédaction du plan pour que nous puissions effectuer un premier exercice de table en 2015.

B. Les interventions

Cette année, à quelques reprises, nous avons collaboré avec le personnel de la Sécurité civile, du Ministère de la Sécurité publique, pour des glissements de terrain, dont un important survenu sur la route 117. Sinon, nous avons répertorié des mouvements de sol sur trois terrains privés.



LA CONCLUSION

La rédaction du rapport annuel de notre service m'amène à constater nos réalisations tout en me permettant de nous fixer de nouveaux objectifs. Notre ville grandie, évolue et tous nos services municipaux doivent s'actualiser. Notre vision est que le citoyen doit recevoir les services auxquels il a droit, et ce, avec les budgets prévus.

2014



**Prévenir
Intervenir
Soutenir**



LA LISTE DES ACRONYMES ET DES SIGLES

- ACSIQ Association des chefs en sécurité incendie du Québec
- APRIA Appareil de protection respiratoire isolant autonome
- CPE Centre de la petite enfance
- CRT Comité de relations de travail
- DEP Diplôme d'études professionnelles
- ENPQ École nationale des pompiers du Québec
- EPI Équipement de protection individuelle
- GOME Guide d'outillage, de manœuvre et d'entretien
- HLM Habitations à loyer modique
- MRC Municipalités régionales de comté
- NFPA National fire protection association
- RIC Rapid intervention crew
- SAAQ Société de l'assurance automobile du Québec
- SCR Schéma de couverture de risques
- SOPFEU Société de protection des forêts contre le feu
- SSI Service de sécurité incendie
- SST Santé et sécurité au travail

2014